

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 9 Juillet

ÉTERNELLES AMITIÉS

Nil admirari. S'il est en Europe et dans le monde quelqu'un qui aurait le droit de prendre cette devise, c'est, on peut le dire, la souveraine dont l'image figure, invariable, malgré plus d'un demi siècle écoulé, sur les monnaies du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Depuis 1838, époque à laquelle la fille de la duchesse de Kent monta sur le trône, tout a changé dans l'univers : les hommes, les choses, la physionomie des Etats et de la civilisation. Seule, la reine Victoria est restée intacte et immuable, sur ce trône où elle s'assit toute jeune fille et où on la voit encore aujourd'hui, septuagénaire, poursuivant l'exercice des devoirs de la royauté avec une impassibilité sereine et quelque peu monotone qui ne pourra manquer de frapper l'historien de ce long règne marqué à l'intérieur comme à l'extérieur, par des événements si nombreux et si importants.

Victoria I est toujours là, semblable en quelque sorte à ces idoles qui voient défiler à leurs pieds les générations.

Il faut lui reconnaître le rare mérite, sinon d'avoir rendu sa personne absolument sympathique, du moins d'avoir fait preuve d'un grand tact et d'une constante correction dans l'accomplissement de ses devoirs royaux et de sa tâche constitutionnelle.

Personne, en effet, plus que la reine Victoria n'a été l'esclave de cette sorte d'étiquette politique et morale qui condamne le souverain moderne, à faire totalement abstraction de sa personnalité pour se soumettre d'une manière absolue aux fluctuations du régime parlementaire, où le monarque ne peut garder sa place et sa liste civile, qu'à la condition de ne jamais méconnaître cet axiome : « Le roi règne, mais ne gouverne pas ».

Aujourd'hui l'on mène grand tapage autour de la visite que l'empereur d'Alle-

magne Guillaume II, cet infatigable voyageur, est allé rendre à sa grand-mère maternelle.

Si les murs du château de Windsor pouvaient parler, combien d'autres réceptions royales ou impériales auraient-ils à raconter, ne fût-ce que depuis l'avènement de la reine Victoria !

L'on parlait déjà d'éternelle alliance, au temps où Louis-Philippe fit en Angleterre un voyage solennel. Cela n'empêcha pas, quelques années après, le gouvernement anglais d'applaudir, sinon d'aider à l'achète du prince qui si longtemps lui avait marqué une trop complète condescendance : le cabinet de Londres n'avait pu pardonner à la maison d'Orléans, l'affaire des mariages espagnols.

Le czar Nicolas I vint aussi à Londres et à Windsor : il y multiplia les témoignages de son impériale galanterie à l'adresse de sa Gracieuse Majesté. Peu d'années après, la flotte anglaise bombardait Sébastopol et Bomarsund.

Il alla lui aussi à Londres et à Windsor, le neveu du conquérant dont le peuple anglais, après Waterloo, s'était fait le dur géolier. De l'autre côté du détroit, l'homme du 2 décembre fut reçu avec enthousiasme.

Quels hymnes et quels dithyrambes, en l'honneur de l'alliance anglo-française ! A quoi cela servit-il à la France ? Lorsque sonna l'heure du péril et des désastres, le gouvernement de Napoléon III rencontra-t-il le moindre appui auprès de l'Angleterre qui d'ailleurs n'avait jamais fait que contre carrer ses desseins et sa politique ?

Aujourd'hui Guillaume II est reçu à Windsor avec le même cérémonial que Louis-Philippe, Nicolas I et Napoléon III, l'éternelle amitié dont il est question dans les speeches officiels qui lui sont adressés aura-t-elle la même durée, les mêmes conséquences que les éternelles amitiés d'antan ?

Ce que nous pouvons affirmer sans crainte d'être démentis par les faits, c'est que la pompeuse visite de l'empereur Guillaume à

la reine Victoria ne fera pas dériver d'une ligne la politique britannique. En cet instant, le cabinet de Saint-James peut s'imaginer qu'il a intérêt et profit à un rapprochement avec l'Allemagne ; demain, il reprendra sa libre, indépendante et égoïste allure.

Au temps encore peu éloigné où Guillaume II se montrait si dur envers sa mère l'impératrice Frédéric, on racontait que jamais la reine Victoria ne pardonnerait à son petit fils. Aujourd'hui l'empereur d'Allemagne reçoit chez son aïeule la plus brillante réception. La comédie est complète, mais ce n'est qu'une comédie.

La reine reste la même ; la politique anglaise ne varie pas ; les hôtes changent, voilà tout. Pourquoi nous émouvoir ? Sachons seulement être sages et patients. L'Angleterre fait son métier. Faisons notre devoir.

* *

INFORMATIONS

A LA CHAMBRE

On estime que les Chambres se sépareront vers le 25 juillet pour revenir le 10 octobre.

Ligue

POUR LA RÉFORME GÉNÉRALE DE L'IMPÔT

Il vient de se former à Paris une Ligue pour la réforme générale de l'impôt, sur les principes indiqués par M. Maujan, dans son projet déposé à la Chambre le 16 mai dernier.

Le comité d'organisation de cette Ligue se compose d'environ deux cents membres appartenant au Sénat, à la Chambre, au conseil municipal, à la presse. Le président est M. Anatole de la Forge ; les vice-présidents, MM. Auguste Vacquerie, Emile Accolas, Dr Levraud, président du conseil municipal de Paris, et Dr Thulié ; le secrétaire général, M. A. Maujan, député de la Seine, les sénateurs et députés du Lot.

Comment la ligue compte-t-elle faire aboutir la réforme ?

« Par des conférences, dit le manifeste qu'elle publie, par des réunions, des ordres du jour votés sur tous les points du territoire de la République en faveur de la réforme, par un immense pétitionnement, par l'adhésion énergique des cito-

car on ne pouvait décemment supposer qu'un homme élégant comme M. Charmoy, consentirait à épouser une pauvre fille comme Rosa.

Bien entendu, les lettres de Frédéric étaient montrées par Catherine à Michel.

Tout d'abord le brave garçon n'ajouta aucune foi à toutes ces inventions calomnieuses ; il avait une confiance entière dans la vertu de sa cousine et pensait que Frédéric se vengeait d'elle d'une façon odieuse.

— Ce petit Allemand, dit-il à Catherine, est à gifler, et si jamais il me tombe sous la main, il recevra le châtiement qu'il mérite.

La Prussienne hochait la tête.

— Ah ! monsieur Michel ! fit-elle d'un air de pitié profonde, puissiez-vous n'avoir jamais à vous repentir de ne pas vouloir vous rendre à l'évidence.

A chaque lettre reçue par Catherine, la même scène se renouvelait entre elle et son maître. Plus elle accusait Rosa, plus il la défendait. D'ailleurs, lui aussi avait des nouvelles de Remiremont : Chaque semaine, régulièrement, Rosa lui envoyait un petit mot dans lequel il l'informait de sa santé et lui disait quelles étaient ses occupations, de quelle façon elle était traitée.

Les lettres de Rosa étaient courtes, le style en était simple ; elle y dissimulait, toujours logique avec elle-même, le chagrin qu'elle éprouvait d'être séparée de Michel.

Dans ses réponses, il lui disait qu'il était content de la savoir heureuse, mais que nonobstant il avait le désir de la voir revenir au Hohwald. Il lui donnait peu de détails sur ce qui se passait

yens, nous voulons faire aboutir cette grande revendication populaire qui doit permettre de compléter, dans l'ordre économique, l'œuvre de la Révolution française.

Ce que veut la Ligue, dit plus loin le manifeste : « C'est, par la suppression des octrois et des impôts de consommation, la vie à bon marché » ; c'est encore « que le cultivateur soit déchargé de l'impôt foncier » ; et aussi « que, par la suppression des patentes et des taxes sur la circulation, le commerçant puisse lutter victorieusement contre la concurrence étrangère » et, enfin, « que par une juste répartition des charges publiques n'écrasant plus les petits et les faibles, la patrie puisse se recueillir et attendre. »

La Ligue va manifester très prochainement son existence par l'organisation, au Cirque d'Hiver, d'une grande réunion à laquelle seront convoqués tous ses adhérents.

— Pas de politique ! a dit M. Maujan. La Ligue observera strictement son programme et il est assez vaste pour occuper toutes les activités qui se sont mises à son service. Toutes les nuances de l'opinion républicaine y sont d'ailleurs représentées : les modérés avec MM. Georges Berger, Dupuy Dutange, Henri Fouquier, Poirrier ; les radicaux avec MM. Goblet, Clémenceau, Henry Maret, Millerand, Brisson ; les socialistes, avec MM. Longuet, Chauvière, Fournière. Nous sommes tous d'accord sur un point : il faut réformer notre système fiscal et l'établir sur des bases d'égalité et de justice. Aussi sommes-nous certains d'avoir raison devant l'opinion publique et, finalement, devant le Parlement.

IMPÔTS DE LA GRANDE VITESSE

Au conseil des ministres, M. Yves Guyot a confirmé l'accord intervenu avec la compagnie des railways, pour le dégrèvement de l'impôt de la grande vitesse.

VOYAGE MINISTÉRIEL

M. de Freycinet vient de partir pour vérifier les forts de la Meuse.

LÉGION D'HONNEUR

Le ministre des travaux publics fera signer, samedi, par le président de la République, les nominations de la Légion d'honneur pour ce département.

NOUVELLES MILITAIRES

Une circulaire du ministre de la marine, en date du 7 juillet 1891, fait connaître que le chiffre des jeunes soldats de la classe de 1890 demandés pour les régiments d'infanterie de marine est de 250 hommes pour chacun de ces régiments et de 600 hommes pour le régiment d'artillerie de marine.

autour de lui, affirmant que son existence monotone ne valait pas la peine d'être racontée. Il ne lui parlait jamais de Catherine et, en cela, faisait preuve d'un tact dont l'orpheline lui savait gré. Il dédaignait de tracer le nom de Frédéric, comprenant la raison pour laquelle Rosa se gardait de faire la plus légère allusion à la présence, à Remiremont de son antipathique et entêté soupissant.

Plus d'une fois il avait eu envie de demander à sa cousine si elle avait vu Léon Charmoy, mais toujours il s'était abstenu, convaincu qu'il n'existait aucune intrigue entre Rosa et le Parisien, si sûr de l'innocence de la jeune fille, qu'il n'osait aborder ce sujet de peur de lui faire injure.

Les choses en étaient là, lorsque Catherine, impatiente, dit un jour à Michel :

— Savez-vous bien que vous ne remplissez pas votre devoir en vous montrant si confiant ? Vous êtes le protecteur naturel de votre cousine et personne plus que vous n'est autorisé à veiller sur sa conduite. Il faut que vous sachiez si, oui ou non, Frédéric dit la vérité au sujet de ce M. Léon Charmoy.

Michel fut bien obligé d'avouer qu'elle avait raison. Il écrivit à Rosa une longue lettre dans laquelle il lui demanda la vérité sur certains bruits venus jusqu'à ses oreilles. Était-il exact que M. Léon Charmoy lui fit la cour ? Était-il possible qu'elle eût perdu le souci de sa bonne réputation au point de se compromettre avec ce jeune homme ? Non, tout cela n'était qu'un odieux mensonge, et il attendait impatiemment et avec confiance de la plume même de Rosa, un démenti formel.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 26

SANS PEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

PREMIÈRE PARTIE
EN ALSACE

XVII

CALOMNIONS, CALOMNIONS, ETC.

La jeune fille le recevait avec une politesse froide et peu engageante qui ne se démentait pas un seul instant ; elle paraissait ne prêter aucune attention à ses assiduités, ce dont il enrageait, sans se décourager, se promettant que de ce côté-là tout changerait sans doute, quand le moment viendrait de frapper le grand coup concerté avec Catherine.

Il était resté en correspondance régulière avec la Prussienne, qu'il informait de ce qui se passait à Remiremont ; par contre, elle le renseignait sur les choses du Hohwald.

« Je ne prendrai pas plus d'assaut le cœur de Michel, lui écrivait-elle, que vous ne prendrez celui de Rosa ; nous avons chacun à faire un siège long, difficile, et pour lequel la patience et l'habileté valent beaucoup mieux que l'audace.

Elle aurait pu ajouter qu'elle comptait princi-

palemment sur certains moyens déloyaux, qui devaient triompher facilement des natures honnêtes comme celles du cousin et de la cousine.

Lorsque Catherine avait affirmé à Michel que Frédéric Treiber et Léon Charmoy allaient passer une partie de l'hiver à Remiremont, elle savait bien qu'elle mentait, au moins en ce qui concernait le Parisien.

Jamais il n'avait été question que Léon dut rendre visite aux époux Dornach, mais, comme il était important que Michel le crût, on va voir quelles savantes manœuvres elle et son allié employèrent dans ce but sans aucun scrupule.

Inspiré par Catherine, Frédéric lui écrivit de Remiremont une série de lettres dans lesquelles il lui apprenait qu'il s'était rencontré à Remiremont avec Léon Charmoy, que celui-ci se trouvait beaucoup plus ému par les avances de Rosa et que la jeune fille paraissait accepter ses avances avec un plaisir non dissimulé.

Se prêtant à merveille à la trame ourdie par Catherine, il inventait mille détails propres à irriter Michel contre sa cousine.

C'était des scènes où Rosa se compromettait ouvertement avec Léon Charmoy, au point d'exciter le mécontentement de Mme Dornach. Le Parisien assurait Frédéric, mettait en œuvre tout un arsenal de séductions savantes ; de son côté, la jeune Alsacienne, si réservée au Hohwald, se montrait d'une coquetterie révoltante.

Les prétendus amours des deux jeunes gens étaient devenues la fabledetout Remiremont ; bien certainement, un manège aussi dangereux était destiné à finir par quelque scandale épouvantable,

TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1^{er} Juillet 1891.

Table of train schedules with columns for routes (De Paris à Toulouse, De Toulouse à Paris), stations, and departure/arrival times for various train classes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE NATIONALE

14 JUILLET 1891

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 1891, la Compagnie d'Orléans étendra comme suit la durée de validité des Billets Aller et Retour prévus par son Tarif spécial A n° 9 :

1° Les billets délivrés à toutes les gares du réseau pour Paris, du Samedi 11 juillet inclus au Mardi 14 juillet inclus, seront valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains partant de Paris le Lundi 20 juillet ;

2° Les billets délivrés du Samedi 11 juillet au Mardi 14 juillet, ces deux jours inclus, de Paris pour toutes les gares du réseau entre elles, dans les limites fixées par ledit Tarif, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mercredi 15 juillet.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le Tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

A l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira d'Agen, le mardi 7 juillet à 6 h. 55 soir. Il desservira les stations comprises entre :

Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, La Mothe-Fénélon, Cazoullès, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beaumonde, Ribérac, Périgueux, La Coquille, Marmande et Cours-de-Pile.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le jeudi 16 juillet, à 1 h. 30 soir.

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR :

(Timbre-quitance de 0,10 c. non compris)

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, La Mothe-Fénélon, Sauveterre, Marmande, Cours-de-Pile, et stations intermédiaires, à Paris, 2^e classe 45 fr., 3^e classe 32 francs.

De Villefranche-de-Belvès, Cazoullès, Creysse-Mouleydier, La Rivière-de-Mansac, La Ressègue, Mussidan, Soubie, Beaumonde, Ribérac, Périgueux, La Coquille et des stations intermédiaires, à Paris, 2^e classe 36 fr., 3^e classe 25 francs.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 6 juillet, à 6 heures du soir.

EXCURSIONS EN AUVERGNE

et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nérès et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et station intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

Table showing reduced prices for excursions in Auvergne and Limousin, listing 1st and 2nd class fares for Paris, Nantes, Angers, and Le Mans.

Itinéraire

1° Le parcours entre le point de Vierzon, et vice versa.

2° Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblat-Nérès (bains de Nérès), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 40 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 40 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une station du réseau situées sur l'itinéraire des

billets de voyage circulaires ci-Jessus, ou inversement, des billets aller et retours de 1^{re} et 2^e classe, avec réduction de 25 % sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande n soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblat-Nérès à Nérès; — de la gare à la localité d'Evau et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande soit à la gare départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

BAINS de MER de L'Océan

Billets Aller et Retour à Prix Réduits

Valables pendant 33 jours

Pendant la saison des Bains de Mer, du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires si-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Beaule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, St-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, St-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénédict, Fouesnant, Beg-Meil), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1° Les Billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 % des Tarifs généraux.

La durée de validité de ces Billets (33 jours) peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement pour chaque période, d'un supplément égal à 10 % du prix du Bille s.

Exceptionnellement, le Voyageur porteur d'un Billet délivré pour les au delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

En outre, le Voyageur porteur d'un Billet délivré aux conditions qui précèdent pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'aller comme au Retour, pendant 48 heures à Nantes.

2° Les Billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des stations balnéaires, comportent une réduction de 20 % sur les prix des Tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs aux prix applicables à un parcours de 125 kilomètres.

Les Billets doivent être demandés au Chef de Gare 5 jours avant celui du départ

JOURNAL DE LA SURDITÉ

Donne les DERNIERS RENSEIGNEMENTS sur tous les traitements existant en France et à l'étranger pour la guérison des maux d'oreilles. Il suffit pour le recevoir franco d'écrire à l'Administration : 112, BOULEVARD ROCHECHOUART, PARIS.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing omnibus and poste services with departure times.

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing omnibus and poste services with departure times.

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing omnibus and poste services with departure times.

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing omnibus and poste services with departure times.

Les VÉRITABLES EAUX de

VICHY

sont les Sources de l'Etat français

Administration : 8, Boulevard Montmartre, Paris. CÉLESTINS. Gravelle, Maladies de la Vessie. GRANDE-GRILLE. Maladies du Foie et de l'Appareil biliaire. HOPITAL. Maladies de l'Estomac. HAUTE-RIVE. Affections de l'Estomac et de l'Appareil urinaire. Les seules où le puisement et l'embouteillage sont surveillés par un Représentant de l'Etat.

Advertisement for GUERISON (Cure) featuring a portrait of a man and text describing treatments for various skin conditions like psoriasis and eczema.

Le propriétaire-gérant : LATTOU.

BUREAU de PLACEMENT

CAHORS — Rue St-James, 12, — CAHORS

M^{me} V^e BALAGAYRIE, a l'honneur d'informer le public, qu'elle vient d'obtenir l'autorisation de tenir un Bureau de Placement. Elle se charge de fournir des domestiques, hommes ou femmes, ou des ménages, munis de bons certificats, aux personnes qui voudront bien lui en faire la demande.

Advertisement for HONORÉ Photographe, located at 77, Boulevard Gambetta, Cahors.